



**HAL**  
open science

## L'anatomiste et la mort annoncée

Jacqueline Vons

► **To cite this version:**

Jacqueline Vons. L'anatomiste et la mort annoncée. Marie-Luce Demonet. Hasard et Providence XVI-XVIIe siècles. Actes du cinquantenaire de la fondation du CESR et XLIXe Colloque International d'études Humanistes de Tours, 3-9 juillet 2006, Université François Rabelais, pp.1-14, 2007. <hal-04748976>

**HAL Id: hal-04748976**

**<https://hal.science/hal-04748976v1>**

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## L'anatomiste et la mort annoncée

Jacqueline Vons  
CESR, Université François-Rabelais, Tours\*

Parler de la mort dans une session du colloque consacrée aux probabilités, accidents et catastrophes semble à première vue une provocation. Parmi les accidents, les circonstances de la vie, qu'y-a-t-il en effet de moins improbable que la mort ? C'est même la seule certitude, ou tout au moins une des seules certitudes que l'homme ait depuis sa naissance. Et qu'il soit confronté à la mort des autres, ou qu'il envisage sa propre mort, dans la majorité des cas, il considère cette mort comme une catastrophe plutôt qu'un signe de la Providence. Je me propose cependant d'examiner ici quelques stratégies mises en place par des anatomistes du XVI<sup>e</sup> siècle pour tenter de contourner non pas la mort, *inevitabile fatum*, mais le retour à la terre sous forme de poussière, tel que la Bible l'avait programmé, et de pallier par un certain nombre de techniques et de références savantes l'oubli et la négligence que les vivants manifestent si rapidement à l'égard des morts.

Qu'il s'agisse d'autopsies, pour comprendre les causes de la mort, d'embaumements pour préserver les corps des atteintes de la corruption, ou de mises en scène de squelettes pour enseigner le corps vivant et pour méditer sur la vie, chacune de ces pratiques concerne l'anatomiste, dans son rapport au monde et dans son contact direct avec le corps mort, dans ses tentatives pour concilier les fonctions que la société attend de lui sur un corps *post mortem* avec le désir de transmettre un savoir nouveau et, en particulier à la Renaissance, avec la volonté de laisser une trace de son *ingenium* dans la mémoire des hommes.

### ***Mors certa, hora incerta***<sup>1</sup>

Cette « demi-évidence de la mort », selon les termes de Vladimir Jankelevitch<sup>2</sup>, n'a cessé de nourrir la pensée philosophique comme les discours des prédicateurs (*nescio quando morieris*, dit l'*Imitation*), jouant de l'opposition entre la certitude du fait (*mors certa*) et l'ignorance des circonstances (*hora incerta*) ; c'est effectivement cette ignorance du *quando*, qui mène les uns à l'indifférence devant la mort et au désir de jouir de la vie, alors qu'elle fait peser sur d'autres le poids de l'angoisse et de la peur. Or, le *quando* prend un sens différent et particulier dans le domaine médical, puisqu'il revient au médecin d'annoncer une mort à venir ou de diagnostiquer un état de mort. Plusieurs traités

---

\* Version préparatoire au texte « L'anatomiste et la mort annoncée », publié en ligne dans *Hasard et Providence XVI-XVII<sup>e</sup> siècles*, Actes du cinquantenaire de la fondation du CESR et XLIX<sup>e</sup> Colloque International d'études Humanistes de Tours, 3-9 juillet 2006, publication électronique du Centre d'études supérieures de la Renaissance (Marie-Luce Demonet dir.), Université de Tours, 2007, p. 1-14. <<http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/Publications/HasardetProvidence>

<sup>1</sup> Sénèque, *Épîtres morales*, VII, 26. Aujourd'hui, la mort a été évincée du discours des hommes, sauf à l'hôpital, où il faut parfois la programmer.

<sup>2</sup> Vladimir Jankélévitch, *La Mort*, Paris, Flammarion, 1977, p. 138.

hippocratiques (*Pronostica, De capitis vulneribus*) ou pseudo-hippocratiques (*Pronostica uita et mortis*) avaient attiré l'attention des médecins sur la difficulté de l'art du pronostic, mais aussi sur les effets positifs du bon diagnostic, entraînant la confiance du malade et l'admiration de l'assistance :

Pour un médecin, à mon avis, ce qu'il y a de mieux c'est de savoir pratiquer le pronostic. Le meilleur médecin paraît être celui qui sait connaître d'avance. Prévoyant et prédisant, auprès des malades, le présent, le passé et l'avenir de leurs maladies, et expliquant ce qu'ils omettent, il leur persuadera qu'il connaît mieux qu'un autre les affaires des malades, si bien que les gens oseront s'en remettre au médecin<sup>3</sup>.

Pourtant, le médecin n'étant pas un devin, son intervention se limitait à pronostiquer l'évolution de la maladie dans les cas curables (*Prorrhétique* II) ; pour cela, le médecin devait savoir reconnaître les signes par lesquels il pouvait conjecturer la guérison ou la mort, et dans ce dernier cas, pouvait préconiser l'abandon du malade à la nature<sup>4</sup>. Cette difficulté à distinguer entre maladie incurable et évolution vers la mort avait généré des listes de signes cliniques annonciateurs d'une mort proche (chute de cheveux, ongles griffus, absence d'appétit, difficultés à respirer, flux de ventre, enflure des jambes)<sup>5</sup>. La reconnaissance de ces signes spécifiques par le médecin, et dans certains cas par le malade lui-même, procurait au premier des critères « objectifs », certains, et l'assurance de ne pas se tromper, à l'autre le temps de dicter ses dernières volontés à ses descendants, et plus tard, dans l'Europe occidentale, de se mettre en ordre avec l'Église et d'assurer le salut de son âme<sup>6</sup>.

### ***Mors certa et examen post mortem***

La pratique des expertises médico-légales *post mortem* est attestée depuis le Moyen Âge. Les délais pour intervenir étaient courts, avant l'installation des phénomènes cadavériques qui rendaient l'examen impossible ou en faussaient les résultats (rigidité du cadavre généralisée en 12 heures, putréfaction commençant par une tache verte au niveau de l'hypochondre droit au bout de 24 heures, s'étendant rapidement, suivie du gonflement du corps)<sup>7</sup>. Ainsi, le rapport d'autopsie du roi Henri III est daté du mercredi 22 août 1589, à la dixième heure de nuit, soit sept heures après la mort du Roi (constatée à la troisième heure de la nuit). L'étude de ces petits textes techniques que constituent les rapports d'autopsies, du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, restés à l'état de manuscrits ou publiés en codicilles d'ouvrages théoriques, montre la récurrence de formules identiques d'un traité à l'autre, qui constituent une grille de lecture et d'interprétation de la mort, et laissent peu de place au hasard : « Comme la personne est morte, son âme étant appelée par celui qui l'a faite, formée et

---

<sup>3</sup> Jacques Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 1992, p. 145 (traduction du prologue de *Pronostic*).

<sup>4</sup> Le traité *Lieux dans l'homme*, c. 24, préconise au contraire de prendre des risques, même si la soumission à la volonté de la nature reste prépondérante : « C'est dans les maladies les plus risquées [pour le malade] qu'il faut courir des risques [dans le traitement] ; car, si l'on réussit, on rendra la santé, et si l'on échoue, l'issue sera ce qu'elle devait être et comme elle devait être », J. Jouanna, *Hippocrate, op. cit.*, p. 157.

<sup>5</sup> Voir Danielle Jacquart, « Le difficile pronostic de mort. xive — xve siècles », *Médiévales*, 46, 2004, p. 11-22, <<http://medievales.revues.org/document782.html>>.

<sup>6</sup> Voir par exemple Martin et Guillaume du Bellay, *Mémoires du règne de François I<sup>er</sup>*, livres IX et X (1540-1546), « Dernier voyage du Roi », Clermont-Ferrand, Éditions Paleo, 2003, p. 261-262 : [mort du roi] « Alors ayant bonne connaissance de sa fin, disposa des affaires de sa conscience et de sa maison ; et après avoir fait plusieurs belles remontrances à monseigneur le Dauphin, son fils, à présent régnant, et lui avoir recommandé son peuple et serviteurs, rendit l'âme à Dieu audit château de Rambouillet, le dernier jour de mars mille cinq cents quarante-six avant Pâques ».

<sup>7</sup> Jacques Guillemeau, *Œuvres chirurgicales*. Vraie et parfaite methode de conserver et embaumer les Corps morts : avec la description des baumes qui sont nécessaires pour ce faire, Paris, 1613, p. 853-863 [citation p. 857].

infuse en elle, soudain l'on s'aperçoit que le corps demeure froid et sans aucune chaleur [...] »<sup>8</sup> écrit Jacques Guillemeau (1550-1613), premier chirurgien royal, qui participa à l'autopsie de plusieurs rois de France (Charles IX, Henri III, Henri IV) et rédigea leurs rapports. Après la formule constatant le décès, vient le compte rendu de la visite plus ou moins détaillée du corps et de l'observation de ses parties, *observata et deprehendat*<sup>9</sup>: « Avons vu et diligemment visité le corps mort [...] »<sup>10</sup>, suivi de l'énoncé de la cause de la mort : « Presque tous ont jugé cette plaie seule et nécessaire cause de la mort », affirment les médecins et chirurgiens qui signent le rapport d'autopsie d'Henri IV, après avoir examiné la plaie du flanc<sup>11</sup>.

Il n'est cependant pas toujours facile de discerner dans l'attitude des médecins et chirurgiens les gestes qui sont du strict domaine de l'expertise médicale et ceux dictés par la curiosité, par l'espoir d'une découverte anatomique nouvelle à partir de l'occasion offerte. Ainsi, en septembre 1537, André Vésale (1514-1564), encore étudiant en médecine à Louvain, et qui n'a vu jusqu'alors, dit-il, que deux dissections - d'ailleurs mal faites - pendant ses études à Paris, est appelé par le médecin de la comtesse d'Egmont pour assister à l'autopsie d'une jeune fille, morte à l'âge de 18 ans ; on craint un empoisonnement étant donné sa pâleur et ses difficultés à respirer avant la mort. Choqué par la maladresse du barbier (*tonsor*), Vésale pratique lui-même l'ouverture du thorax. Il décrit minutieusement l'opération, d'abord pratiquée en public, devant témoins, et poursuivie en compagnie du médecin seul, pour examiner les organes sexuels :

Et quand les femmes, qui étaient restées près de leur jeune maîtresse pour lui ôter son corset, se furent retirées avec les autres spectateurs, par égard pour sa pudeur, je restai avec le médecin et disséquai l'utérus de la jeune fille. Mais je vis que l'hymen n'était pas intact, bien qu'il n'eût pas à ce point disparu à l'endroit où je le discerne d'habitude difficilement dans les cadavres féminins ; en tout cas, que ce fût avec ses doigts, ou par toute autre manière effrontée, ou comme remède à l'étranglement de l'utérus, selon la théorie de Rhazès, cette jeune fille avait l'hymen déchiré, sans avoir connu l'homme<sup>12</sup>.

### ***Mors incerta* ou les accidents de l'autopsie**

Mais comment s'assurer de la mort ? Si des philosophes antiques s'étaient déjà posé des questions sur les risques de faux diagnostic de mort<sup>13</sup>, si les fausses mortes étaient apparues comme des motifs romanesques et des croyances populaires dès l'antiquité<sup>14</sup>, le rôle du médecin dans les traités médicaux grecs et latins s'arrête généralement *ante mortem*. En dépit de quelques erreurs de

---

<sup>8</sup> J. Guillemeau, *Œuvres chirurgicales, op. cit.*, p. 853.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 856 [rapport d'autopsie du feu roi Charles IX].

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 856 [rapport d'autopsie d'Henri III].

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 855 [rapport d'autopsie du roi défunt Henry le Grand, quatrième].

<sup>12</sup> André Vésale, *Epistola, Rationem modumque propinandi Radicis Chynæ decocti [...]*, Basileæ, 1546, p. 141 et 142 : « Quum astantes domicellæ suas laminas mox abiecturæ cum aliquot spectatoribus abiissent, cum medico puellæ uterum secui. At non fuit mihi hymenæus integre conspicuus, quanquam non ita tamen lateret, ut in mulieribus uix sedem, ubi alias reponitur, expendere solitus sum : perinde ac si digitis, aut alioquin petulanter, aut ex Rhazis ad uteri strangulatum remedio, citra uiri usum, puella illa hymenæum habuisset effractum ». Une anecdote légèrement différente est relatée dans la seconde édition de la *Fabrica* (1555), comme étant la scène initiale de la découverte fortuite du corps jaune (*corpus luteum*).

<sup>13</sup> Platon, *Lois*, XII, 959, exige un délai légal de trois jours avant l'enterrement afin de s'assurer que la mort est réelle et ne peut être confondue avec l'état de léthargie.

<sup>14</sup> Pline l'Ancien, *Naturalis Historia*, VII, 53 : *L'histoire Apollonii Regis Tyri* met en scène la réanimation par un jeune médecin d'une princesse que l'on croit morte par noyade.

conjectures ou d'incompétences médicales individuelles<sup>15</sup>, l'ensemble des signes connus, c'est-à-dire la persistance de l'arrêt cardiaque et respiratoire, la froideur et la rigidité des membres, l'abolition des sensations, était jugé fiable. On ne trouve d'ailleurs pas de description systématique des procédés de vérification dont disposaient les médecins pour assurer leur diagnostic avant le XVIII<sup>e</sup> siècle où la question de la maîtrise de ces moyens techniques fut posée et discutée sur le plan médical par un chirurgien, Jacques-Bénigne Winslow, dans sa thèse *Quaestio medico-chirurgica* soutenue en 1740<sup>16</sup>. Il est d'ailleurs peu probable que les différents examens recensés aient été réellement tous pratiqués sur les morts douteux, d'autant plus que leur efficacité n'était pas absolue<sup>17</sup>.

Quoi qu'il en soit, la peur d'une erreur de diagnostic se lit à travers des conseils de prudence destinés aux jeunes chirurgiens, à travers d'effroyables anecdotes qui mettent en scène les plus grands anatomistes mêmes. L'histoire la plus célèbre, qui devint un cas exemplaire de l'erreur médicale *post mortem*, a été rapportée par Ambroise Paré :

Ainsi que de ce siecle est ariué à un grand Anatomiste ; ie di grand et celebre, duquel les liures reparent aujourd'hui les estudes des hommes doctes, lequel estant alors residant en Espagne, fut mandé pour ouurir une femme de maison, qu'on estimait estre morte par une suffocation de matrice ; le deuxiesme coup de rasoir qu'il lui donna, commença ladite femme à se mouuoir, et desmontrer par d'autres signes qu'elle uiuait encores, dont tous les assistans furent grande-ment estonnez : ie laisse à penser au Lecteur comme ce bon seigneur faisant cet oeuvre fut en perplexité, comme on cria Tolle apres lui, tellement que tout ce qu'il peut faire, fut de s'absenter du pays : car ceux qui le deuaient excuser c'estoient ceux qui luy courouient sus : & estant exilé, tost apres mourust de desplaisir : qui n'a esté sans une grande perte pour la republique.<sup>18</sup>

Le récit de cette fausse mort attribuée à une « suffocation » ou « étranglement » de l'utérus, en concurrence avec d'autres cas signalés de léthargie, apoplexie, etc., se termine sur un conseil pragmatique adressé aux jeunes chirurgiens qui doivent reconnaître la mort de la femme « par l'escume qui luy sort de la bouche »<sup>19</sup>. Si l'anatomiste, auteur de cette méprise tragique n'est pas nommé, certains de ses contemporains attribuèrent l'aventure à André Vésale, qui, en 1562, était

---

<sup>15</sup> Un cas de « mort apparente » est signalé par Hippocrate, *De Morbis Vulgaribus*, V, 333 ou V, 204, X, un autre par Galien, *De locis affectis*, VI, 5 [Kühn, VIII, p. 411-416]. Celse, *De Medicina*, II, 6, admet l'erreur de conjecture mais précise qu'une erreur sur mille ne suffit pas à invalider le constat fait sur toutes les autres personnes.

<sup>16</sup> Jacques-Bénigne Winslow, *Quaestio medico-chirurgica. An mortis incerta signa minus incerta achirurgicis, quam ab aliis experimentis ?* Paris, 1740. La thèse de Winslow fut traduite en français par Jacques-Jean Bruhier sous le titre *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort et l'abus des enterrements et des embaumements précipités*, Paris, 1742-1745, 2 vol. Cette thèse a fait l'objet d'une belle étude par Claudio Milanesi, *Mort apparente, mort imparfaite*, Paris, Payot, 1991 [traduction française], qui recense plusieurs variations littéraires sur le thème des fausses mortes (l'amoureuse exhumée vivante, la fausse mort provoquée, la réapparition de la prétendue morte, la morte réveillée par les voleurs, la pendue sauvée...), beaucoup plus nombreuses que les faux morts.

<sup>17</sup> Claudio Milanesi, *Mort apparente, mort imparfaite, op. cit.*, p. 20-22, regroupe ces examens en quatre catégories dont il montre les faiblesses respectives : les examens fins de la circulation (sur l'avant-bras, le creux de la main, aux tempes, à la carotide, aux crurales, dans les hypochondres) ne suffisent pas pour diagnostiquer une mort certaine [car les pulsations du cœur et des artères peuvent être insensibles] ; les moyens empiriques traditionnels (mettre un miroir, une bougie allumée, une plume devant la bouche et les narines, poser un verre d'eau sur le processus xiphoïde) ne sont pas sûrs, en cas de respiration simplement engourdie ; les moyens utilisés (sternutatoires, sels, moutarde, odeurs fortes, irritation des intestins avec clystères agressifs et insufflations de fumées, extension et flexion violente des membres, stimulation du sens du toucher par orties ou fouet) pour réanimer et stimuler peuvent n'entraîner aucune réaction [aujourd'hui, l'absence de résultat peut s'observer en coma profond], pas plus que la douleur provoquée par des épreuves chirurgicales violentes (blessures par le fer ou le feu aux membres, scarifications, piqûres de longues aiguilles, eau bouillante, cire chaude, etc.).

<sup>18</sup> Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, livre 24, « De la génération », chap. 54, p. 732 [édition consultée, Paris, 1633].

<sup>19</sup> Les vomissements ou écumes de sang *post mortem* sont assez rarement décrits dans la littérature, voir entre autres la mort d'Emma Bovary par Gustave Flaubert.

en Espagne auprès du roi Philippe II. Mais l'histoire est-elle véridique ? À peu près à la même époque, ou un peu plus tard, une autre version de l'histoire circula, avec pour victime de l'erreur un noble espagnol dont Vésale devait pratiquer l'autopsie. Le rasoir aurait ranimé le mort. De là serait née une rumeur persistante concernant la condamnation de Vésale par l'Inquisition, commuée par la grâce de Philippe II en pèlerinage à Jérusalem, suivie de sa mort accidentelle sur l'île de Zakhynthos le 15 octobre 1564<sup>20</sup>.

## L'embaumement ou le beau mort

Il se dégage de ces rapports d'autopsie, dans la répétition des gestes décrits, des formules employées, une étrange impression de familiarité et d'habitude avec la mort, une certaine froideur et indifférence devant le cadavre ouvert, dont on se contente d'énumérer les viscères visités et de constater leur état sain ou morbide<sup>21</sup>. Ces mêmes auteurs de ces examens techniques enseignent également des procédés de conservation et de mise en valeur des corps morts. Les traités d'Ambroise Paré<sup>22</sup>, de Jacques Guillemeau<sup>23</sup> ou de Steven Blankaart<sup>24</sup> pour ne citer que quelques exemples parmi les plus renommés, décrivent longuement les gestes, les procédés et les ingrédients nécessaires pour retarder la corruption des chairs et les mettre à l'abri de l'air. Bien que cette pratique s'inscrive encore dans un contexte religieux, le but de l'embaumement tel qu'il est défini par Jacques Guillemeau exclut toute fin providentielle. Lorsque l'âme a quitté le corps, l'embaumement de son enveloppe terrestre a pour but de la maintenir en bon état pour qu'une trace matérielle du mort puisse subsister pour sa famille et ses amis. C'est ainsi que Guillemeau distingue deux types d'embaumement, le premier, après éventration et incisions diverses, pour les personnes de condition médiocre, sans « faire beaucoup de dépenses ni de frais » ; le second, qui maintient le corps intact, selon une technique plus difficile, est réservé aux rois et aux princes. Il faut reconnaître qu'à part les incisions préparatoires, plus nombreuses dans le premier cas, les

---

<sup>20</sup> Cette erreur et ses conséquences ont suscité une très abondante bibliographie, ancienne et moderne, souvent peu critique. Pour une mise au point et une synthèse des interprétations scientifiques et historiques récentes, voir l'introduction à mon édition critique de *l'Építome*, Paris, Les Belles Lettres, 2008. Il semble plutôt que Vésale ait profité d'une mission diplomatique que lui avait confiée Philippe II à Jérusalem, pour reprendre contact avec le Sénat de Venise et l'Université de Padoue. Pour les détails sur cette affaire, voir C. D. O' Malley, « Andreas Vesalius' Pilgrimage », *Isis*, 1954, p. 138-144 ; Claudio Milanesi, *op. cit.*, p. 101-105.

<sup>21</sup> Le rapport d'autopsie de Marie de Bourbon Montpensier, duchesse d'Orléans, morte le 5 juin 1627, après un accouchement difficile, ne se contente pas de décrire l'examen de l'utérus et de la portion de muqueuse confondue avec une portion de placenta, mais précise l'état des autres viscères qui ont été vus : « Le foye, sec et petit. La vésicule du fiel fort grande. La ratte fort grande aussi dans toutes ses dimensions. Les reins petits et bien constituez. La vessie de l'urine petite [...]. Nous avons trouve les poulmons sains, sans estre adherants aux costes. Le cœur fort petit. Le pericarde presque sans eau. Le cerveau sans aucun vice. Le tout certifioms estre vray, tesmoins les poumons sont déclarés "nos noms cy mis", dans Louise Bourgeois, *Apologie* [édition consultée : Paris, 1710, p. 108-109]. Pour une étude de ce livre et des circonstances de son écriture, je renvoie à mon article « La parole d'une sage-femme. Louise Bourgeois (1563-1636) », dans *La Femme dans la médecine*, sous la direction de Véronique Dasen et Véronique Boudon, colloque du 6 mars 2006, Paris, BIUM, collection *Medic@*. Voir aussi le livre tout récent de Valérie Worth, *Les traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité. Bibliographie critique des Divers travaux d'Euhaire Rösslin (1536) à l'Apologie de Louyse Bourgeois sage-femme (1627)*, Genève, Librairie Droz, 2007.

<sup>22</sup> Ambroise Paré (1510-1590), *Discours de la Momie, des Venins, de la Licorne et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582.

<sup>23</sup> Voir note 7.

<sup>24</sup> Steven Blankaart (1650-1704), *Anatomia reformata sive concinna corporis humani dissectio. Accedit ejusdem Authoris de balsamatione nova methodus a nemine antehac similiter descripta*, Leyde, Jourdain Luchtmans & Corneille Boutestein, 1695, p. 749-758.

ingrédients ne diffèrent guère. Dans les deux cas, l'effet recherché est la beauté du corps<sup>25</sup>. Comme tout humaniste, Guillemeau commence par établir l'histoire de sa discipline, remontant aux Scythes et aux Égyptiens, citant ses sources, essentiellement Hérodote, puis décrit très précisément un ensemble de techniques et de gestes apparentés à un rituel<sup>26</sup> :

Le Roy étant mort, son premier Médecin et son premier Chirurgien, assistés [sic] des Médecins et Chirurgiens ordinaires de sa Majesté, se trouvent à l'ouverture du corps, ensemble le grand Chambellan, le premier Gentilhomme de sa Chambre et le Maître de la Garde-Robe, accompagnés de ses premiers valets de chambre et valets de garde-robe ; le corps étant mis et posé sur une table, couvert d'un grand linceul : son premier Médecin commande aux Chirurgiens d'en faire ouverture, pour voir et cognoistre qu'elle [sic] peut être la cause de sa mort, à fin d'en faire un rapport à vray et le signer tous ensemble ; ce que tous ayant diligemment observé, tost après, le corps est embaumé par lesdits chirurgiens. Et d'autant que j'ay assisté à telles ceremonies plusieurs fois, et que cela peut servir à ceux qui ne l'ont veüe [sic] observer, j'ay mis ici le rapport qui fut fait du corps du feu Roy Charles neuviesme, pour l'ouverture et embaumement duquel je fus commandé par Monsieur de Mazilles son premier Médecin, de l'ouvrir, en la place de feu Monsieur Paré, son premier Chirurgien, mon Maître, au logis duquel j'étais pour lors demeurant, j'ay pareillement mis ceux des rois Henry troisième et Henry quatrième. Mais auparavant que faire aucune ouverture du corps, le Sculpteur du Roy moule et retire le plus au naturel qu'il lui est possible les délineamens de la face du Roy, ce qu'il fait en ceste sorte suivant presque la façon des Anciens Egyptiens comme nous avons dit. Premierement il oint et frotte toute la face du corps du Roy avec huile d'amande douce et pomade, puis il prend du plâtre plus fin et délié qu'il peut, il le detrempe avec de l'eau et en fait une paste liquide laquelle il jette sur toute la face, et comme elle est seiche, et qu'elle a pris tous les lineamens et Caractères du visage, il la retire doucement. Si le sculpteur reconnoist que son creux soit bien fait, il le garde et dedans iceluy il jette une cire fondue laquelle retire et remarque tous les traits dudit visage. Le visage ainsi bien formé, il fait et ajoute le reste de la teste laquelle proportionne au naturel, puis il l'a peint de couleurs vives qu'il fait ressembler le plus qu'il peut au vif de la vraie face du Roy. A icelle l'on accommode un corps, des bras et des jambes proportionnez à celles du defunt, lequel on revêt et habille de ses habits ordinaires, puis il est mis sur son lit de parade auquel il demeure l'espace de quarante jours entiers, le corps qui est embaumé repose dessous ledit lit sans qu'il soit vu. Durant lesquels quarante jours, il est servi à disner et souper de pareilles et semblables viandes par tous les officiers, comme s'il était en pleine vie et santé, assisté de ses gardes nuit et jour, et des plus grands seigneurs de son royaume : les cardinaux, archevesques, évesques et autres gens d'Eglise comme tous ses aumosniers y résident perpetuellement, célèbrent la messe, chantent et psalmodient, se disent force prières et oraisons. Les quarante jours expirés, l'effigie qui est située et couchée sur le dit lit, ensemble le corps qui l'accompagne, lequel est dedans un grand chariot, tous deux sont portés à Notre-Dame de Paris, accompagnés de toutes les paroisses et autres gens d'Eglise, ensemble de tous les princes, officiers et serviteurs domestiques, et de là il est conduit en l'église de Saint-Denis en laquelle eglise reposent roys de France [...].

Les boîtes crâniennes royales ne sont ni incisées ni sciées, mais vidées du cerveau par extraction à travers des trous dans les os pariétaux. Après injection de liquides lavants (eau chaude, vin et vinaigre, eau de vie), le corps est plongé dans une cuve d'eau de vie pendant six jours, séché puis rempli de baume en commençant par la tête. Le corps ainsi préparé est enduit de baume liquide, chacun des membres étant entouré de bandes de toiles imprégnées d'une mixtion de baumes. Le corps est enveloppé d'une chemise blanche, de quatre aunes de toiles cirées trempées dans une mixture pour qu'elles deviennent des toiles « sparadrap » (4 aunes), encordé et déposé dans un cercueil de plomb dont les espaces libres sont remplis de baume. Ce cercueil est soudé, puis déposé dans un cercueil de bois poissé à l'intérieur afin de conserver le cercueil de plomb et d'empêcher l'air de pénétrer<sup>27</sup>.

---

25 J. Guillemeau, *Œuvres chirurgicales, op. cit.*, p. 858 : [Il faut procéder] « afin que la façon d'embaumer ne soit pas difforme et hideuse à voir ».

26 *Ibid.*, p. 853-854, J. Guillemeau cite plusieurs anecdotes empruntées aux livres II et III des *Historia* d'Hérodote.

27 *Ibid.*, p. 854-858.

Les aromates et les baumes mentionnés par Guillemeau sont composés de substances végétales connues depuis l'antiquité : myrrhe, aloès, benjoin, styrax, poivre, gingembre, nard, jonc odorant, cardamome, iris, menthe, pouliot, laurier, lavande, thym, romarin, origan, mélisse, camomille, rose rouge, clous de girofle, absinthe ; ces produits réduits en poudre constituent un baume dit grossier, utilisé pour farcir l'intérieur du corps ou les interstices du cercueil. Un deuxième type de baume, dit subtil ou liquide, destiné à enduire l'extérieur du corps et à lisser la toile, comprend des substances plus visqueuses ou grasses, antiques (encens, myrrhe, gommés diverses) ou dont la découverte était plus récente (térébenthine de Venise, baume du Pérou), le déplacement de l'exotisme, donc du prix, s'étant fait de l'Orient antique au Nouveau Monde. Mais à ces valeurs réputées d'auxiliaires de conservation, s'ajoutait le poids de diverses croyances traditionnelles dans la valeur symbolique de certains aromates ; leurs vertus, propriétés ou *dynameis* échauffantes, dues à l'ensoleillement de leur pays d'origine (l'Arabie, les Indes) les faisaient considérer comme des alliés des dieux. L'encens, la myrrhe, le cinnamome, la cannelle, le cassia, pour ne citer que les principaux, ingérés en boissons et en aliments, parfumant l'haleine et l'intérieur du corps, donnaient aux hommes qui pouvaient s'offrir ces épices chères, l'illusion de participer au monde du divin (selon la tradition rapportée par Homère, les dieux grecs humaient avec plaisir le parfum des mets aromatisés dans les sacrifices)<sup>28</sup>. L'encens, qui avait été réservé à l'origine aux dieux, étant donné son prix très élevé, était devenu l'aromate obligé des funérailles des princes romains et de leurs familles (Néron en déversa des quantités énormes sur le bûcher funèbre de Poppée)<sup>29</sup>, puis entra dans les cérémonies de l'Église pour honorer Dieu, et dans la composition des baumes pour conserver les corps des rois catholiques morts.

Ainsi, mort, le roi continuait d'être différent du simple mortel ; l'embaumement le défiait et paradoxalement lui redonnait son statut de personne, après avoir été un cadavre remis à l'examen de l'anatomiste. Le rituel d'embaumement en intervenant dans l'intérieur du corps vidé de ses viscères, fait qu'on en oublie le corps organique pour refixer l'attention sur la personne. Mais l'intervention de l'anatomiste modifie le cours naturel de l'après-mort. En arrêtant ou en suspendant l'évolution du corps *post mortem*, il contribue à le figer, à donner de lui une image immobile, échappant à la dégradation physique. On pourrait même considérer que l'anatomiste embaumeur crée le « beau mort », au même titre que le sculpteur utilise un matériau noble pour le tombeau royal, *monumentum* au sens étymologique de mémorial, ne désignant pas nécessairement le lieu de l'inhumation, mais destiné à commémorer le souvenir du mort, de sa renommée sur terre (*fama*) et de sa gloire (*gloria*) dans la vie éternelle<sup>30</sup>. On pourrait enfin accuser l'anatomiste de favoriser la Vanité (*vanitas*) du prince<sup>31</sup>, en offrant en spectacle son corps qu'il désire incorruptible et immortel, et en oubliant le principe fondamental que toute gloire est éphémère, *sic transit gloria mundi*. Ce serait oublier que la loi naturelle et divine de l'obligation ou de la nécessité de mourir, *memento mori*, qui était figurée par la présence des transis et des squelettes dans l'art funéraire religieux médiéval, se poursuit subtilement dans les tombeaux royaux à double étage de la basilique Saint-Denis voulus par François I<sup>er</sup> pour trois générations de Valois : sous l'effigie officielle du

---

<sup>28</sup> Homère, *Hymne à Déméter*, 350 sq.

<sup>29</sup> Pline l'Ancien, *Naturalis Historia*, XII, 83. Sur la nature et la fonction des aromates dans le monde romain impérial, voir mon livre *L'image de la femme dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles, Latomus, 2000, p. 293-326.

<sup>30</sup> Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975, p. 89-90.

<sup>31</sup> Voir Anne-Elisabeth Spica (dir.), *Discours et enjeux de la vanité, Littératures classiques*, 56, 2006.

prince orant, s'allonge à l'étage inférieur son corps, dans sa nudité d'individu, décharné et pitoyable<sup>32</sup>.

### Vaincre la mort ou l'*ingenium* de l'artiste

Tout l'art de l'embaumeur ne peut cependant pas soustraire indéfiniment au pouvoir de la mort, une dépouille vouée à la destruction. L'image du « transi » comme souvenir du vivant a des effets et des emplois limités et a peu d'écho<sup>33</sup> ; on relève plus souvent des représentations de corps méthodiquement disséqués à des fins de connaissance. L'image illustre alors la compétence technique de l'anatomiste, ses capacités à intervenir dans l'ordre naturel et à reconstruire, après la disparition des chairs, une image de squelette humain, à valeur universelle. Squelettes et danses macabres quittent les endroits d'inhumation<sup>34</sup> et par le biais des gravures d'Albrecht Dürer, ou de Hans Holbein le Jeune<sup>35</sup>, tendent à devenir objets profanes, banalisés. Ce phénomène est remarquablement illustré par les histoires d'os recueillis dans les cimetières, de squelettes de criminels dépendus et remontés, que les médecins de la Renaissance, d'André Vésale à Félix Platter, narrent avec plaisir. Mais trouver des os n'était pas l'essentiel. Pour que l'anatomiste fût *opifex*, il lui fallait reconstituer un squelette complet, le construire grâce à une succession d'opérations méthodiques et ordonnées, où rien ne pouvait être laissé au hasard, où tout était prévu, parce que la théorisation du fondement des os comme charpente du corps trouvait sa justification essentielle dans cette expérience de montage d'os menée par l'anatomiste. Plusieurs opérations étaient donc nécessaires, depuis le nettoyage des os par ébouillamment jusqu'au montage et à la mise en scène d'un squelette entier. Le trente-neuvième chapitre du livre I de la *Fabrica* énumère les différentes étapes de ce travail, qui demande toute l'attention de l'anatomiste *artifex* en vue de réaliser une œuvre à la fois scientifique et belle. Le squelette ainsi réalisé pourra être conservé pendant plusieurs siècles<sup>36</sup> si on prend soin de le placer dans un endroit sec. À la fin de la *Briefve collection de l'administration anatomique*, publiée à Paris, chez Guillaume Cavellat, en 1550, Ambroise Paré introduit un petit chapitre consacré à « La manière d'assembler les os » ou « Anatomie sèche », se référant davantage à la méthode préconisée par le chirurgien français Étienne de la Rivière qu'à André Vésale. La position recommandée par Paré est la position « naturelle » que l'anatomiste donnera au montage en commençant par le sacrum. Ces explications présentées dans un petit texte très tourmenté dans sa présentation typographique se terminent par des conseils pour conserver en bon état le squelette ou *ostéotome* :

---

<sup>32</sup> Voir Germain Pilon, Figure couchée d'Henri II (1519-1559), esquisse pour le gisant du roi, commanditée par Catherine de Médicis, ca 1565, Musée du Louvre ; Girolamo della Robia, Ébauche de la statue funéraire de Catherine de Médicis, commanditée par elle-même, ca 1565, Musée du Louvre ; Germain Pilon, Transis de Catherine de Médicis et d'Henri II, Basilique de Saint-Denis. On trouve des images de transis jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans les Pays-Bas, par exemple, *L'homme à moulons*, gisant décharné en pierre blanche, attribué au sculpteur montois Jacques du Brœucq (1505 ?-1584), dans la chapelle funéraire des Seigneurs de Boussu, à Boussu (Belgique).

<sup>33</sup> Voir par exemple la planche en forme de « trophée », signée GBV (dessinateur ou graveur inconnu) du traité de *l'Anatomia Mundini* publié en 1537 par Dryander à Magdebourg chez C. Egenolphe.

<sup>34</sup> La première danse macabre connue en France date de 1425 ; elle figurait sur les murs du cimetière des Saints-Innocents à Paris (aujourd'hui détruit), et fut gravée sur bois par Guyot Marchant en 1485.

<sup>35</sup> Sur l'évolution du motif, voir en particulier Hans Holbein le Jeune (Grande danse macabre gravée en 1524-1525), Hans Baldung Grien (Les trois âges de la femme et la mort, Vienne, Kunsthistorisches Museum, 1510 ; La jeune fille et la mort, Bâle, Kunstmuseum, 1517), Breughel l'Ancien (Triomphe de la mort, Madrid, Musée du Prado, ca 1562).

<sup>36</sup> Le squelette que Vésale monta au début de l'année 1543 à l'université de Bâle existe toujours.

Et pour garder long temps ton osteotome seiche, ne la fault mettre en lieu remugle [sentant le mois] ny humide, mais en lieu sec, de paourque les ditz os ne se chauffissent, & noircissent, & par consequent pourrissent<sup>37</sup>

Qu'il soit embaumé ou réduit à l'état d'ossements, le corps finit toujours par pourrir et disparaître, confirmant ainsi la victoire certaine de la mort, *inevitabile fatum* pour tous les mortels<sup>38</sup>. Seules subsistent les représentations artistiques du corps et de son squelette. Parmi les plus célèbres, figurent celles qui illustrent les deux traités d'anatomie qu'André Vésale (1514-1564) publia en 1543 à Bâle, le *De humani corporis Fabrica* et son résumé ou *Epitome*<sup>39</sup>. Placés dans des paysages du monde terrestre, les squelettes sont animés, leurs gestes sont ceux de vivants, qui sont cependant en relation avec la mort par leur profession ou en esprit. Le premier squelette s'appuie sur le manche d'une pelle dans l'attitude d'un fossoyeur, il a la tête redressée en arrière. Le troisième vu de trois-quarts dos, est saisi dans un mouvement de rotation du tronc vers la gauche et se tord les mains dans le geste traditionnel d'une Madeleine. Le squelette intermédiaire est représenté de profil, tourné vers la droite. Son attitude rappelle celle du Mélancolique, appuyant la joue (ici le maxillaire) sur le bras gauche replié, l'autre main posée sur un crâne ; les jambes sont croisées, dans un geste à la fois gracieux et nonchalant. Il est accompagné d'accessoires (osselets de l'oreille, os hyoïde) et est accoudé à une stèle<sup>40</sup>. Ce squelette mélancolique qui est l'unique planche ostéologique commune aux deux traités, est accompagné d'une inscription différente sur chacune des stèles, ce qui modifie considérablement la portée symbolique de l'image. Dans l'*Epitome*, destiné aux étudiants en médecine, l'inscription est constituée par un distique élégiaque emprunté au poète latin Silius Italicus, variation littéraire, élégante, du thème traditionnel du corps en tant que vanité, dans la ligne de l'orthodoxie philosophique et religieuse :

*Soluitur omne decus leto, nuneosque per artus  
It Stygius color, et formæ populatur honores.*<sup>41</sup>

Mais comme sur le portrait de Pirckheimer peint par Dürer en 1524, l'inscription portée sur la stèle de l'image dans la *Fabrica* de 1543 proclame avec orgueil la victoire de l'esprit sur la mort physiologique : *Viuatur ingenio, cetera mortis erunt*<sup>42</sup>.

Face à l'embaumement, qui est une médiocre tentative de préserver une illusion de vie, l'œuvre créée et due au génie de l'artiste apparaît donc comme l'unique et véritable antidote à la disparition et au néant.

---

<sup>37</sup> Christian Salomon et Pierre Trouilloud, *Le corps et ses mots. Présentation de la Briefve collection de l'administration anatomique d'Ambroise Paré*, Paris, L'Harmattan, 2003 [fac-similé du texte original], p. 290.

<sup>38</sup> Autre formule : *Omnes moriemur*. Épitaphe d'Andrès de Laguna : *In mortem / Inveni portum. Spe et fortuna valet*.

<sup>39</sup> André Vésale, *De humani corporis fabrica libri septem*, Basileæ, ex officina Oporini, 1543 ; *Epitome*, Basileæ, ex officina Oporini, 1543. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les illustrations des deux ouvrages ne sont pas identiques, sauf le frontispice (la leçon de dissection), le portrait de Vésale et le squelette en vue latérale ou « squelette méditant », dont il est question ici.

<sup>40</sup> Un bref historique, *A history of the Skeleton*, est paru sur le site de l'université de Stanford, avec textes d'anatomistes de la Renaissance traduits en anglais, mais sans indication de source : <<http://www.stanford.edu/class/history13/earlysciencelab/body/skeletonpages>>.

<sup>41</sup> Silius Italicus (25-101), *Punica*, XII, 243-244 (« La mort anéantit tout éclat ; la couleur du Styx se répand sur les corps blancs comme neige et anéantit les hommages rendus à leur beauté »).

<sup>42</sup> *Appendix virgiliana* : « On vit grâce au génie, tout le reste appartiendra à la mort ». Le contexte du vers chez le poète latin fait l'éloge des livres d'Homère, plus durables dans la mémoire des hommes que les monuments de marbre qu'on leur élève, *Marmora Mæonii [libri] uincunt monumenta*.